



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**AN 2025
25-043**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-CINQ, le 25 juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA,, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Nathalie COLAS, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

M. Carlos SOARES, procuration à M. Dimitri MENDY
Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, procuration à M. Thierry RIHOUEY
Monsieur Didier JAHIER, procuration à Mario MANCUSO
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS
M. Thierry MONTANGERAND, procuration à M. Jean-Yves SAUVÉ
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Guillaume BASSET

Absente excusée :

Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

18/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	24
Votants	32

DATE D’AFFICHAGE :

18/06/2025

**OBJET : MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA
MAISON DE LA PETITE ENFANCE ET DE SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°23-035 du 12 avril 2023, portant la transformation du multi-accueil

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2025

Application agréée E-legalite.com

“Farandole” et de la crèche familiale “Chrysalide” en un établissement d'accueil du jeune enfant collectif et familial intitulé “Maison de la Petite Enfance”, ainsi que le règlement de fonctionnement de cette structure.

Vu la réorganisation de la direction de cette structure courant 2025 suite à la nomination de la nouvelle directrice et au recrutement d'une directrice adjointe, référente santé et accueil inclusif.

Vu le contrôle réalisé par le département de l'établissement dénommé « MACF Maison de la petite enfance » situé au 27 rue du Grand Aulnay, à Aubergenville, le mercredi 5 mars 2025.

Vu le rapport contradictoire définitif transmis par l'instance de contrôle du département, en date du 02 avril 2025, conformément aux articles R2324-29 et R2324-30 du code de la santé publique.

Considérant que des modifications sont à apporter à ce règlement et à ce projet d'établissement pour répondre aux exigences du procès-verbal détaillé.

Considérant le projet de règlement de la Maison de la Petite Enfance et son projet d'établissement joints en annexe,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires Scolaires, Péri-scolaire et Petite Enfance réunie le 24 juin 2025,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marie-Christine LOZACH-PAIOLA, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires, au Péri-scolaire et à la Petite Enfance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **ARTICLE 1 : VALIDE** les propositions d'actualisation à apporter au règlement de fonctionnement et au projet d'établissement de la Maison de la Petite Enfance
- **ARTICLE 2 : APPROUVE la modification** du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement de la Maison de la Petite Enfance en conséquence.



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 27/06/25
Et publié le 27/06/25

Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville

REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2025
Application agréée Égalite.com